



VAL DE L' AISNE
Communauté de communes



Etude préalable au transfert de
la compétence « Eau potable »

Phase 3 : Etudes des scénarios
de gouvernance

COTECH du 30/07/2024



Collectivités Conseils



PARTENAIRES
Finances Locales

Sommaire



1. Bilan des échanges concernant le scénario 1
2. Etude du scénario 2
3. Conclusion et suite de l'étude

1. Bilan des échanges concernant le scénario 1



Rappel du scénario 1

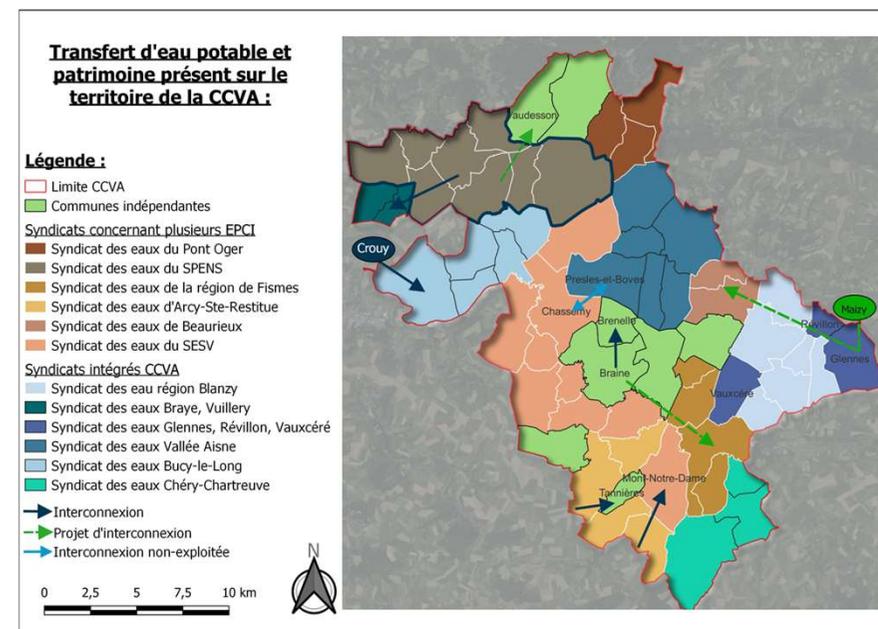
➤ Scénario 1 : transfert à des syndicats existants sur la base des interconnexions existantes et/ou envisageables

○ Pour les structures actuellement en régie :

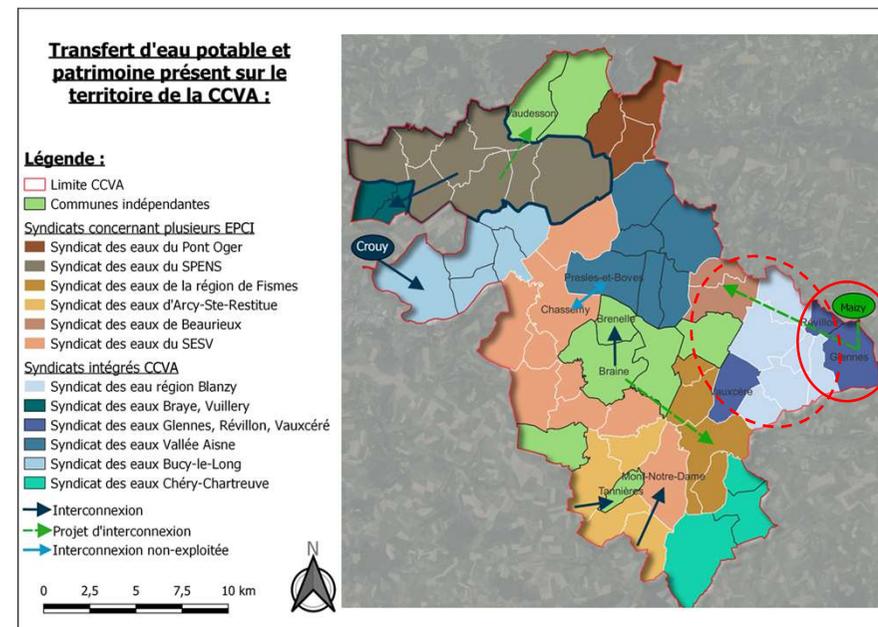
- Transfert des Septvallons, de Dhuizel et du SIE de Blanzly au SIE de Beurieux
- Transfert de Vaudesson au SPENS
- Transfert de Tannières au SIE d'Arcis-Sainte-Restitue
- Transfert de Courcelles-sur-Vesle au SIE de Fismes
- Transfert de Lesges au SESV

○ Pour les structures actuellement en DSP :

- Transfert de Braine et Brenelle au SIE de Fismes
- Transfert du SIE de Braye-Vuillery-Clamecy au SPENS
- Transfert du SIE de la Vallée de l'Aisne au SESV
- Quid de Chavignon : SIE Pont-Oger ou SPENS ?
- Quid du SIE de Bucy-le-Long : SESV ou SPENS ?
- Quid du SIE de Chéry-Chartreuve : SIE de Fismes ou SIE d'Arcis-Sainte-Restitue ou SESV ou USESA?

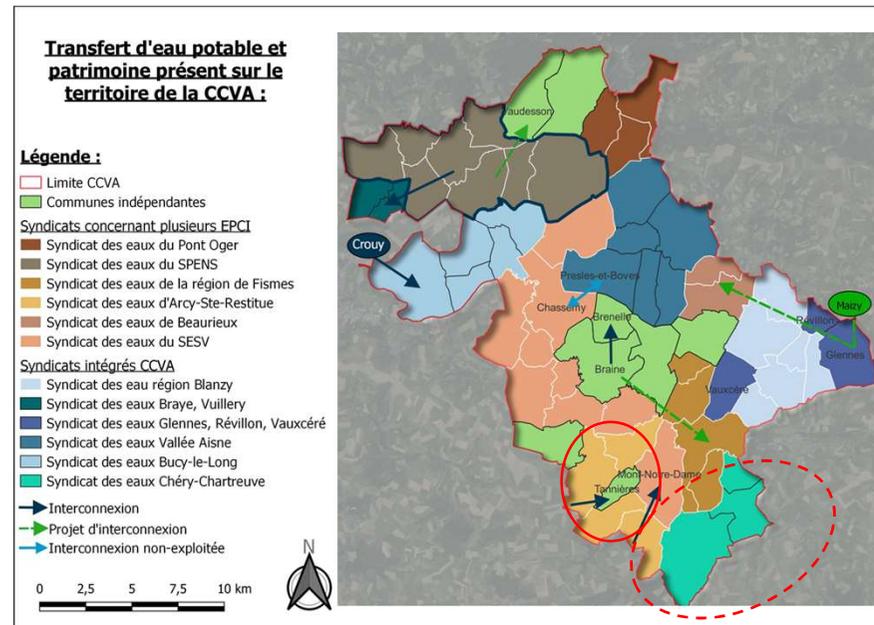


- Le **SIE de la région de Beaurieux** est à cheval sur trois communautés de communes : Chemin des Dames, Val de l'Aisne et Champagne Picarde. Les études de transfert de la compétence AEP sont en cours dans ces trois CC (à suivre).
- L'intégration de **Glennes** et **Révilleon** est envisageable via l'interconnexion existante au hameau de la sucrerie de Maizy. Resterait la commune de **Vauxcéré** dont une interconnexion est à l'étude avec le SIE de la région de Blanzly (intégration à venir?)
- L'intégration de **SIE de la Région de Blanzly-les-Fismes** est envisageable mais elle se doit d'être étudiée du fait des problématiques de qualités d'eau et d'entartrage des canalisations. Pour l'heure, seule la commune de Villers-en-Prayères serait raccordable.
- Concernant la commune de **Dhuizel**, ce serait possible par Viel-Arcy. Cependant cette commune est déjà supprimée avec un réseau vieillissant et cassant (fort taux de fuite).

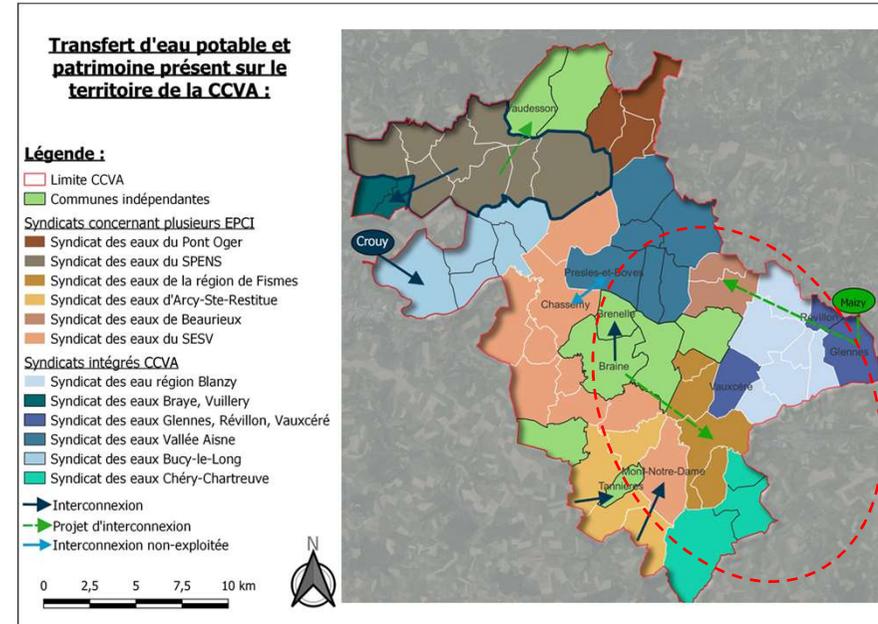


Bilan des échanges avec le SIE d'Arcis-Sainte-Restitue du 09/04/2024

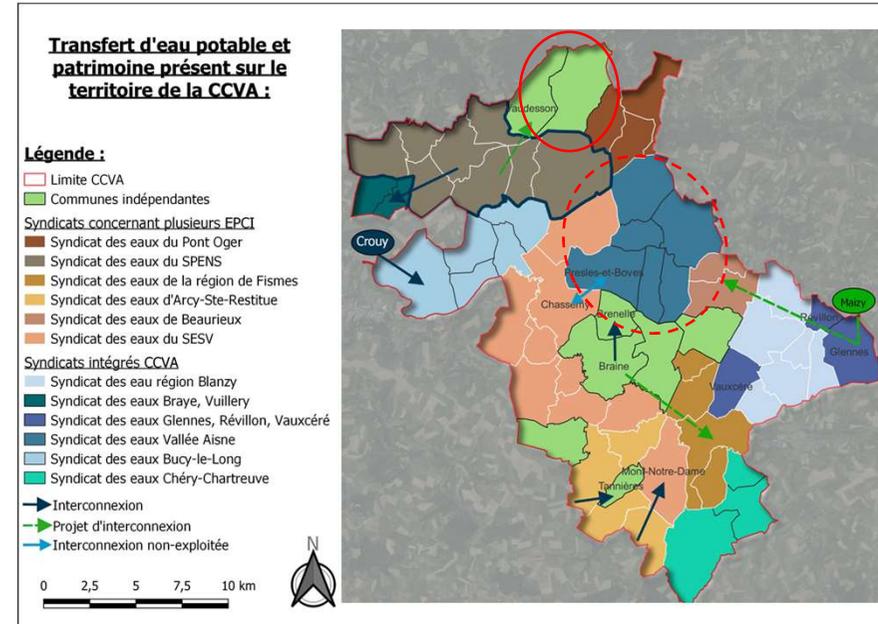
- L'intégration de la commune de **Tannières** au d'Arcis-Sainte-Restitue ne pose pas de problème puisque que la commune est déjà alimentée par ce syndicat.
- Une interconnexion avec le **SIE de Chéry-Chartreuve** n'est pas envisageable, car non supportable financièrement par les deux structures



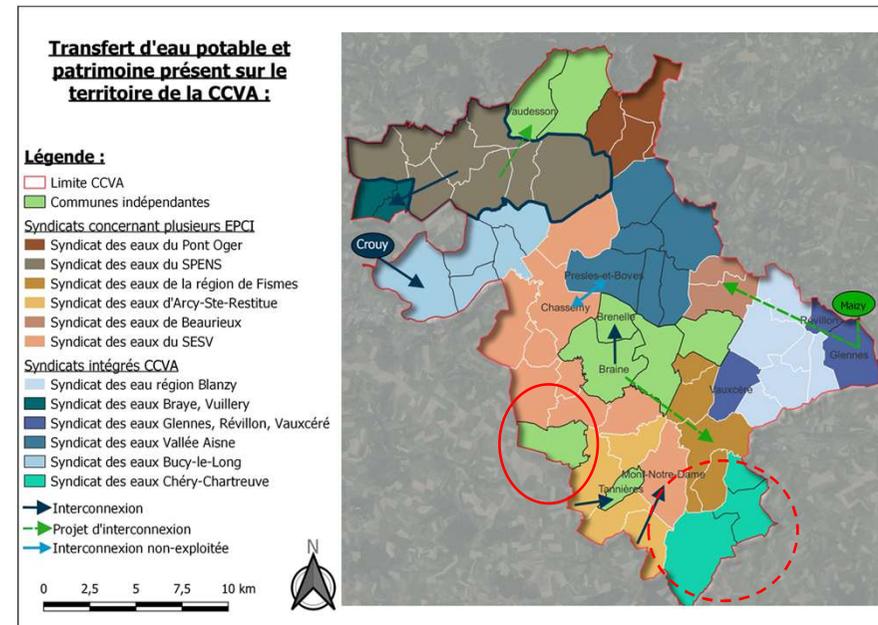
- **Le SIE de Fismes** est à cheval sur la CCVA et le Grand Reims. Il est en pleine réflexion sur son devenir. Le Président a créé une commission ad hoc chargée d'y réfléchir sachant que les élus ruraux sont sensibles aux prix bas pratiqués par le Grand Reims.
- Le SIE de Fismes doit lui aussi faire face à des problèmes de qualité et de quantité. La réhabilitation de la source des Grands Bois (anciennement exploitée par Cristalline) est à l'étude.
- Le besoin d'interconnexion avec la ville de **Braine**, et donc par extension avec **Brenelle** et **Courcelles-sur-Vesle**, est connue. En outre, une interconnexion est envisageable entre le réservoir de Vauxtin et **Dhuizel**.
- La faisabilité d'une intégration du territoire projeté de la CCVA au SIE de Fismes via la création d'un syndicat mixte serait à étudier (idée formulée par le délégataire sortant = à valider avec les services de l'Etat).



- A la suite de problématiques de qualité des eaux sur les communes de Chevregny et Merlieux-et-Fouquerolles, le SIE de Pont-Oger a accepté le principe d'une adhésion de ces communes (en cours de délibération). Toutefois, il est arrivé en limite de capacité de production.
- **Chavignon** disposant de son propre forage et de sa propre unité de traitement, une adhésion au SIE de Pont-Oger est donc envisageable, même si la problématique « fluor » n'est pas totalement traitée sur Chavignon.
- Une interconnexion avec le **SIE de la Vallée de l'Aisne** n'est pas envisageable faute de cohérence territoriale.

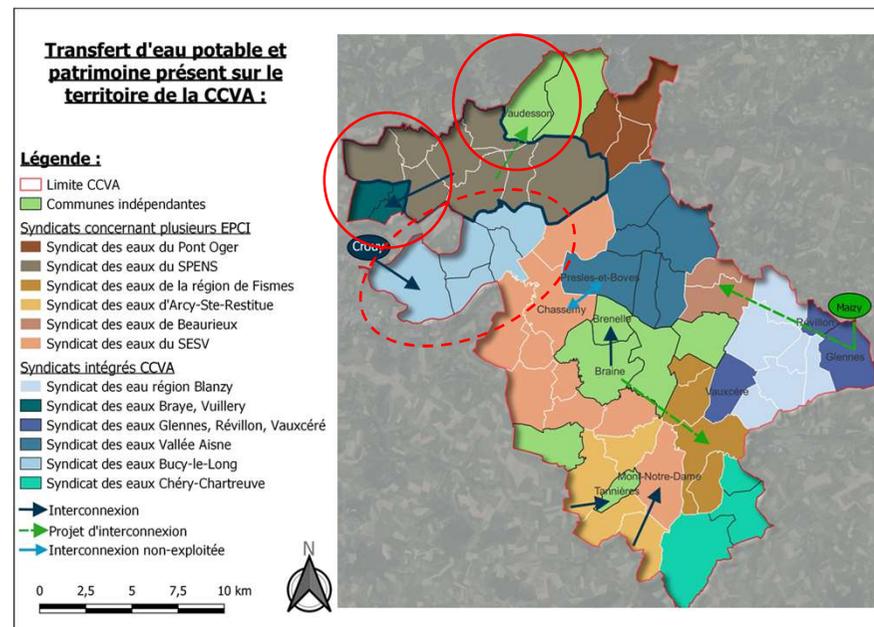


- L'entrevue CCVA/SESV en date du 26/03/2023 a donné lieu à un courrier en date du 11/04/2024 de la part du SESV qui indique :
 - une démarche d'adhésion au SESV engagée par la commune de **Lesges** ;
 - La capacité du SESV à intégrer tout ou partie du territoire projeté de la CCVA quelques soit les problématiques de qualité ou de quantité rencontrés.
- Une adhésion du **SIE de Chéry-Chartreuve** à l'USESA est en cours de réflexion par les deux parties (étude d'interconnexion en cours chez l'USESA notamment).



Bilan des échanges avec le SPENS du 19/04/2024

- Le SPENS (compétence production) exerce désormais la compétence distribution pour l'ensemble de ses communes adhérentes => en cours de consolidation techniques et financières.
- L'intégration de **SIE de Bray-Vuillery-Clamecy** est actée : le réservoir sera conservé et le forage rebouché, le SPENS ayant la capacité de l'alimenter.
- L'intégration de la commune de **Vaudesson** est actée sur le principe mais le SPENS est toujours en attente d'un retour de la commune pour conserver ou non les ouvrages (réservoirs et sources) existants.
- Concernant le **SIE de Bucy-le-Long**, possible mais plus tard car cela nécessitera une montée en gamme du syndicat (doublement de l'assiette, refonte des statuts et de la gouvernance, embauche de personnel, ...).
- Concernant **Chavignon**, à voir mais pas de réelle continuité géographique des réseaux.
- Concernant le **SIE de la Vallée de l'Aisne**, pas d'intégration au SPENS envisageable à priori.



Conclusion sur la faisabilité du scénario 1

- Le transfert de la compétence AEP sur les territoires ci-après est **acté ou en cours** :
 - Vaudesson
 - SIE de Braye-Vuillery-Clamecy
 - Tannières
 - Lesges
- Le transfert de la compétence AEP sur les territoires ci-après est **envisageable à plus ou moins long terme** :
 - SIE de Bucy-le-Long
 - Glennes et Révillon
 - SIE de Chéry-Chartreuve
 - Chavignon
- Cependant, **pas de transfert de la compétence AEP clairement identifié** (si ce n'est une adhésion au SESV) pour les territoires suivants :
 - SIE de la Vallée de l'Aisne
 - Braine et Brenelle
 - Courcelles-sur-Vesle
 - Dhuizel
 - SIE de la région de Blanzay
 - Vauxcéré

=> Scénario dont la faisabilité n'est que partielle et nécessitant donc la mise en œuvre de tout ou partie du scénario 2.

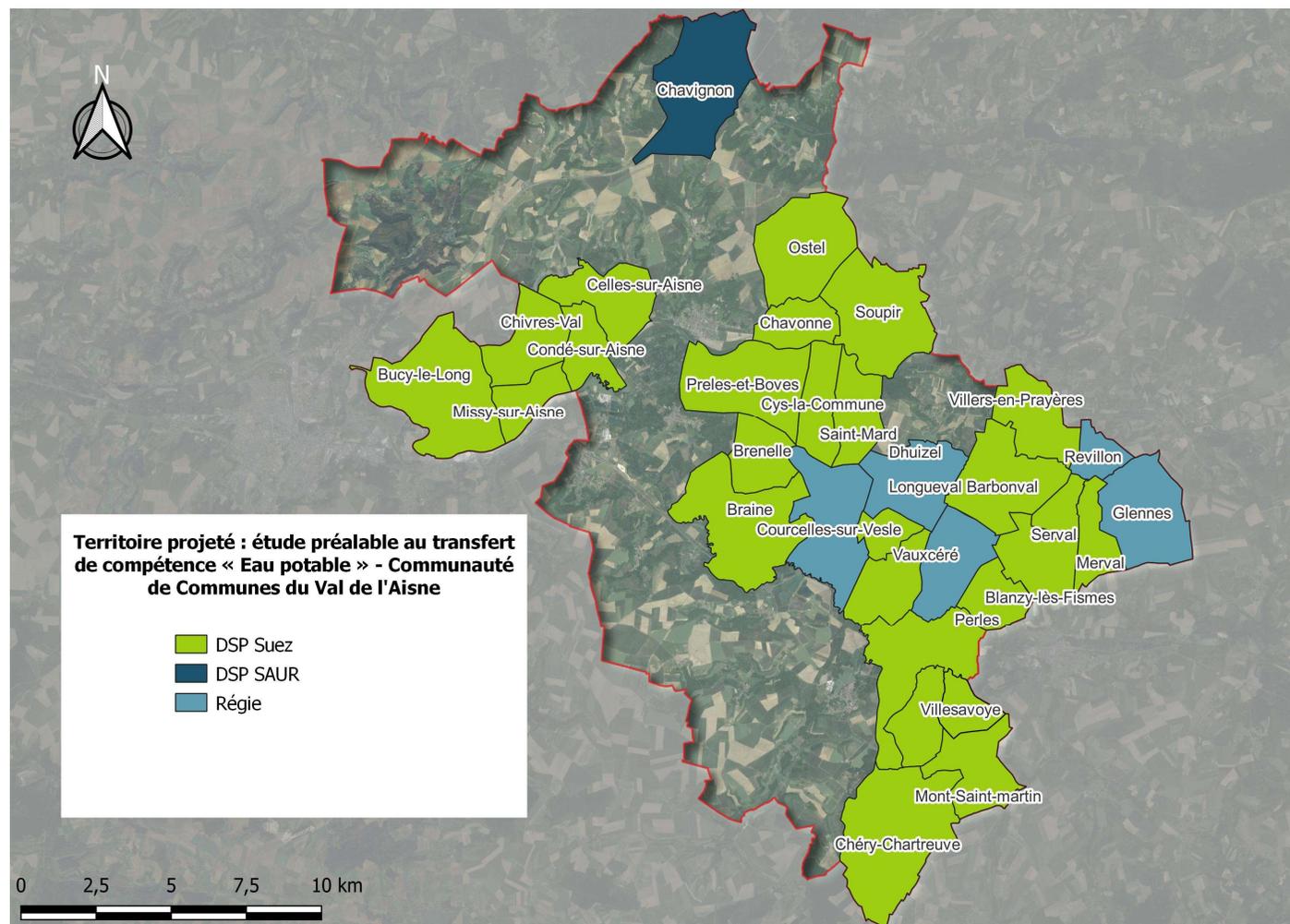
2. Etude du scénario 2



➤ En postulat,

1. le transfert de la compétence AEP sur les territoires de Vaudesson, Lesges, du SIE de Braye-Vuillery-Clamecy et de Tannières
2. La dissolution du SIE de Fismes avec la reprise de la compétence AEP par la CCVA sur les communes Paars, Vauxtin et Bazoches-Saint-Thibault.

=> Le territoire projeté serait donc le suivant :



Principe du scénario 2

➤ Principe du scénario 2 : vers une DSP unique

Echéance du contrat	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033
Syndicat des eaux de la région de Blanzly						31-janv					
Syndicat des eaux de Bucy le long										31-mars	
Syndicat des eaux de Chéry Chartreuve			13-juil								
Syndicat eau de la région de Fismes						31-déc					
Syndicat des eaux de Glennes – Révillon - Vauxcéré											
Syndicat des eaux de la Vallée de l'Aisne		25-sept									
Braine										20-mai	
Brenelle				03-juin							
Chavignon						06-août					
Courcelles-sur-Vesle											
Dhuizel											

➤ Les étapes envisageables :

1. DSP en 2025 regroupant le SIE de Chéry-Chartreuve, Glennes-Révillon-Vauxcéré et Dhuizel avec intégration en 2026 de Brenelle et Courcelles-sur-Vesle et ce jusqu'au 31/12/2028 ;
2. Prolongation de la DSP de Chavignon et du SIE de la région de Blanzly jusqu'au 31/2/2028 puis DSP intégrant le périmètre de l'étape 1 + Chavignon + le SIE de la région de Blanzly + les communes de l'ex SIE de Fismes et ce jusqu'au 31/12/2032 ;
3. Prolongation de la DSP de Braine et du SIE de Bucy-le-Long jusqu'au 31/12/2032 puis DSP intégrant le périmètre de l'étape 2 + Braine et du SIE de Bucy-le-Long.

Le patrimoine projeté

Communes	Nombres de Réservoirs	Volumes Réservoirs	Nombres de Surpresseurs	Nombres d'Ouvrages de prélèvement
Braine	1	600	1	3
Brenelle	1	100	1	-
Chavignon	1	300	1	1
Courcelles-sur-Vesle				
Dhuizel	1	NC	1	1
Syndicat des eaux de Bucy le long	4	870	3	3
Syndicat des eaux de Chéry Chartreuse	3	300	-	2
Syndicat des eaux de Glennes – Révillon - Vauxcéré	2	95		2
Syndicat des eaux de la région de Blanzly	3	600	-	1
Syndicat des eaux de la Vallée de l'Aisne	3	550	1	1
Syndicat eau de la région de Fismes*	4	370	1	1
TOTAL	23	3 785	9	15

*uniquement communes intégrées au territoire de la CCVA

Communes	Linéaire réseaux hors branchements (km)	Nombre de Branchements	Dont branchements en plomb	Nombre de Compteurs de sectorisation
Syndicat des eaux de la région de Blanzly	24,87	460	2	2
Syndicat des eaux de Bucy le long	44,92	1 721	176	4
Syndicat des eaux de Chéry Chartreuse	19,5	280	13	1
Syndicat des eaux de la région de Fismes*	15,2	349	6	1
Syndicat des eaux de Glennes – Révillon - Vauxcéré				
Syndicat des eaux de la Vallée de l'Aisne	29,17	606	0	3
Braine	23,84	1 444	9	6
Brenelle	4,26	102	0	1
Chavignon	11,73	372	0	1
Courcelles-sur-Vesle				
Dhuizel				
	173,49	5 334	206	19

*uniquement communes intégrées au territoire de la CCVA

Le patrimoine projeté

Communes	Nombres de Réservoirs	Volumes Réservoirs	Nombres de Surpresseurs	Nombres d'Ouvrages de prélèvement
Braine	1	600	1	3
Brenelle	1	100	1	-
Chavignon	1	300	1	1
Courcelles-sur-Vesle				
Dhuizel	1	NC	1	1
Syndicat des eaux de Bucy le long	4	870	3	3
Syndicat des eaux de Chéry Chartreuse	3	300	-	2
Syndicat des eaux de Glennes – Révillon - Vauxcéré	2	95		2
Syndicat des eaux de la région de Blanzly	3	600	-	1
Syndicat des eaux de la Vallée de l'Aisne	3	550	1	1
Syndicat eau de la région de Fismes*	4	370	1	1
TOTAL	23	3 785	9	15

*uniquement communes intégrées au territoire de la CCVA

Communes	Linéaire réseaux hors branchements (km)	Nombre de Branchements	Dont branchements en plomb	Nombre de Compteurs de sectorisation
Syndicat des eaux de la région de Blanzly	24,87	460	2	2
Syndicat des eaux de Bucy le long	44,92	1 721	176	4
Syndicat des eaux de Chéry Chartreuse	19,5	280	13	1
Syndicat des eaux de la région de Fismes*	15,2	349	6	1
Syndicat des eaux de Glennes – Révillon - Vauxcéré				
Syndicat des eaux de la Vallée de l'Aisne	29,17	606	0	3
Braine	23,84	1 444	9	6
Brenelle	4,26	102	0	1
Chavignon	11,73	372	0	1
Courcelles-sur-Vesle				
Dhuizel				
	173,49	5 334	206	19

*uniquement communes intégrées au territoire de la CCVA

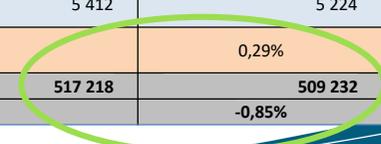
Nombres d'abonnés projetés et évolution

Territoire CCVA	Nombres d'abonnés 2018	Nombres d'abonnés 2019	Nombres d'abonnés 2020	Nombres d'abonnés 2021	Nombres d'abonnés 2022	Moyenne
Syndicat des eaux de la région de Blanzly	423	423	421	419	429	423
<i>Évolution</i>		0,00%	-0,47%	-0,48%	2,39%	0,36%
Syndicat des eaux de Bucy le long	1 678	1 678	1 651	1 692	1 691	1 678
<i>Évolution</i>		0,00%	-1,61%	2,48%	-0,06%	0,20%
Syndicat des eaux de Chéry Chartreuve	258	260	257	256	258	258
<i>Évolution</i>		0,78%	-1,15%	-0,39%	0,78%	0,00%
Syndicat eau de la région de Fismes*	319	323	324	319	322	321
<i>Évolution</i>		1,25%	0,31%	-1,54%	0,94%	0,24%
Syndicat des eaux de Glennes – Révillon - Vauxcéré	160	160	160	160	160	160
<i>Évolution</i>		0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
Syndicat des eaux de la Vallée de l'Aisne	568	567	562	563	574	567
<i>Évolution</i>		-0,18%	-0,88%	0,18%	1,95%	0,27%
Braine	993	1 006	1 013	1 015	1 051	1 016
<i>Évolution</i>		1,31%	0,70%	0,20%	3,55%	1,44%
Brenelle	91	92	93	93	92	92
<i>Évolution</i>		1,10%	1,09%	0,00%	-1,08%	0,28%
Chavignon	364	366	365	363	368	365
<i>Évolution</i>		0,55%	-0,27%	-0,55%	1,38%	0,28%
Courcelles-sur-Vesle	157	157	157	156	158	157
<i>Évolution</i>		0,0%	0,0%	-0,6%	1,3%	0,16%
Dhuizel	55	54	56	56	55	55
<i>Évolution</i>		-1,82%	3,70%	0,00%	-1,79%	0,02%
Total	5 066	5 086	5 059	5 092	5 158	5 092
		-0,39%	0,53%	-0,65%	-1,28%	-0,45%

Manque données Vauxtin

Assiette projetée et évolution

Communes	Consommation usagers 2022 (en m³)	Consommation usagers 2021 (en m³)	Consommation usagers 2020 (en m³)	Consommation usagers 2019 (en m³)	Consommation usagers 2018 (en m³)	Moyenne 2018 - 2021
Syndicat des eaux de la région de Blanzly	39 702	40 424	39 728	39 918	39 943	39 943
<i>Évolution</i>	-1,79%	1,75%	-0,48%	-0,06%		-0,14%
Syndicat des eaux de Bucy le long	153 349	160 901	129 290	156 733	159 636	151 982
<i>Évolution</i>	-4,69%	24,45%	-17,51%	-1,82%		0,11%
Syndicat des eaux de Chéry Chartreuve	22 235	25 684	25 601	25 500	22 497	24 303
<i>Évolution</i>	-13,43%	0,32%	0,40%	13,35%		0,16%
Syndicat eau de la région de Fismes*	29 310	25 870	39 429	29 804	29 598	30 802
<i>Évolution</i>	13,30%	-34,39%	32,29%	0,70%		2,97%
Syndicat des eaux de Glennes – Révillon - Vauxcéré	19 116	15 710	16 485	17 104	17 104	17 104
<i>Évolution</i>	21,68%	-4,70%	-3,62%	0,00%		3,34%
Syndicat des eaux de la Vallée de l'Aisne	49 867	56 566	55 569	52 620	55 375	53 999
<i>Évolution</i>	-11,84%	1,79%	5,60%	-4,98%		-2,35%
Braine	108 950	128 084	103 576	118 533	105 792	112 987
<i>Évolution</i>	-14,94%	23,66%	-12,62%	12,04%		2,04%
Brenelle	7 374	8 232	8 773	9 275	9 473	8 625
<i>Évolution</i>	-10,42%	-6,17%	-5,41%	-2,09%		-6,02%
Chavignon	40 974	39 407	44 243	42 807	52 211	43 928
<i>Évolution</i>	3,98%	-10,93%	3,35%	-18,01%		-5,40%
Courcelles-sur-Vesle	20 504	19 101	20 112	21 775	20 177	20 334
<i>Évolution</i>	7,35%	-5,03%	-7,64%	7,92%		0,65%
Dhuizel	5 375	5 500	4 698	5 136	5 412	5 224
<i>Évolution</i>	-2,27%	17,07%	-8,53%	-5,10%		0,29%
Total	496 756	525 479	487 504	519 205	517 218	509 232
	-5%	8%	-6%	0%		-0,85%



- Pour mémoire, hormis les communes de Courcelles-sur-Vesle, Dhuizel, Glennes, Révillon et Vauxcéré, les structures actuellement compétentes en eau potable sur ce territoire projeté sont toutes en délégation de service public.
- La qualité de service était très proche au sein de ces différentes délégations de service public(DSP). Ainsi, une **homogénéité de qualité de service** a été démontrée sur les items suivants :
 - Renouvellement des compteurs ayant au moins un âge supérieur à 25 ans ;
 - Existence d'un renouvellement programmé avec reversement des soldes bénéficiaires à la Collectivité en fin de contrat ;
 - Engagements sur le rendement de réseau allant de 70 à 85% ;
 - Mise à la charge des délégataires d'investissements (îlots concessifs) permettant de maintenir une bonne qualité d'eau et/ou le rendement de réseau et/ou le patrimoine de la Collectivité.

=> Proposition de repartir de ce niveau de service en termes d'exploitation.

Niveau de service actuel 2/2

Territoire	Date de fin de contrat	Impact des îlots concessifs sur le périmètre de la CCT (€/an)	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035
Braine	20/05/2032	4 049,0 €								2 362 €	4 049 €	4 049 €	4 049 €
Brenelle	03/06/2026	- €											
Chavignon	06/08/2028	- €											
Syndicat des eaux de Bucy le long	31/03/2032	22 852,0 €								17 139 €	22 852 €	22 852 €	22 852 €
Syndicat des eaux de Chéry Chartreuve	13/07/2025	- €											- €
Syndicat des eaux de la région de Blanzly	31/12/2028	838,0 €					838 €	838 €	838 €	838 €	838 €	838 €	838 €
Syndicat des eaux de la Vallée de l'Aisne	25/09/2024	- €											
Syndicat eau de la région de Fismes*	31/12/2028	502,7 €					503 €	503 €	503 €	503 €	503 €	503 €	503 €
TOTAL			- €	- €	- €	- €	1 341 €	1 341 €	1 341 €	20 842 €	28 242 €	28 242 €	28 242 €

*uniquement communes intégrées au territoire de la CCVA

=> Une petite marge de manœuvre financière à termes.

Niveau de service pour demain

Thème	Item	Préconisations
Réglementation	Géolocalisation en classe A pour 2032 Programmes d'analyses (autosurveillance) à réaliser par la PPRDE au 01/01/2026 (Arrêté du 30/12/2022) Identification des personnes ayant un accès insuffisant à l'eau (Décret n 2022 1721 du 29 décembre 2022)	Via l'autosurveillance de la DSP Etude interne avec l'appui des élus
Etudes obligatoires	AAC SDAEP PGSSE (2027 et 2029)	Car conditionne le taux d'aide Car conditionne le taux d'aide
Gestion de la ressource	75% de rendement de réseau à minima Sécurisation quantitative via une interconnexion Sécurisation qualitative via une unité de traitement	Via les DSP
Gestion du service	Inventaire patrimonial à jour et sous SIG Généralisation de la télérelève Autres	Via les DSP Via les DSP
Gestion patrimoniale	Renouvellement des canalisations à hauteur de 1,5% par an hors branchements Sécurisation des ouvrages Rachat des parcs compteurs Entretien du GC	Via les DSP Via les DSP

Elaboration d'un PPI - 1/3

➤ Concernant la définition des travaux en cours ou à venir :

- sur la base des visites et des entretiens ;
- Reprise des éléments des études et/ou SDAEP existants ;
- Intégration des évolutions réglementaires à venir.

➤ Concernant leur hiérarchisation :

1. **Respect de la réglementation** pouvant entrainer la mise en cause du gestionnaire actuel du service en terme de responsabilités,
2. **Nécessité d'améliorer l'efficience du service** rendu dont les insuffisances pourraient faire l'objet de doléances des usagers et d'une mise en cause médiatique,
3. **Efficience de la gestion** dont les carences sont susceptibles de générer des observations des autorités de contrôle et notamment de la chambre régionale des comptes avec des impacts en termes de réputation et d'image.

Thèmes	Sous-thèmes	Notation
Réseau	Réhabilitation/renforcement	5
	Branchements plomb	30
	Suppression	2
	Sectorisation	4
	Bouclage	2
	Extension	5
	Connaissance patrimoniale	3
	Recherche de fuites /kml de réseau	0,4

Interco/Sécurisation		
Interco/Sécurisation	Réhabilitation/renforcement existante	10
	Alimentation /commune impliquée	5
	Sécurisation /commune impliquée	3

Ressource		
Ressource	Nouvelle ressource/commune	5
	Génie Civil	3
	Traitement	15
	Régénération	10
	Sécurisation	5
	Vigipirate	5
	Equipements majeurs	5
	Equipements mineurs	2
	Comblement	10
	ITV	8

Réservoir		
Réservoir	Etanchéité	10
	Maçonnerie Int	3
	Maçonnerie Ext	3
	Vigipirate	5
	Sécurisation	5
	Destruction/Construction/GC	10
	Equipements majeurs	5
	Equipements mineurs	2

Etude diag	2
------------	---

Télérelève	2
------------	---

Modificateurs	Notation
---------------	----------

Schéma de rationalisation	+30
Obligation réglementaire	+50
En cours/Programme de travaux	+30
Devis/étude lancés	+30
Risque bactériologique/sanitaire	+40

➤ Projets prioritaires à mener dans les 3 ans :

- Lancement d'un programme de renouvellement des branchements en plomb pour se mettre en accord avec la réglementation datant de 2013 ;
- Réalisation d'une unité de traitement (pesticides + décarbonatation) sur le SIE de la région de Blanzky-les-Fismes et sur Braine en préalable à l'interconnexion de sécurisation avec le SIE de Fismes (sécurisation du même coup de Brenelle, Courcelles-sur-Vesle, Paars, Vauxtin et Bazoches Saint-Thibault) ;
- Interconnexion du SIE de Chéry-Chartreuve avec l'USESA ;
- Interconnexion de Vauxcéré avec Blanzky et de Glennes-Révillon avec SIE de Beaurieux
- Réalisation d'un SDAEP et d'un PGSSE à l'échelle de la CCVA.
- Réalisation des études AAC nécessaires à l'obtention de subvention.

➤ Dans les 10 ans à venir :

- la géolocalisation en classe A des ouvrages,
- Réhabilitation du réservoir de Vauxtin en préalable à l'interconnexion de Dhuizel,
- Renforcement de l'interconnexion existante pour sécuriser le SIE de la Vallée de l'Aisne
- Création de l'interconnexion entre Chavignon et le SIE de Pont-Oger
- Participation à la réalisation d'une unité de traitement (pesticides + décarbonatation) sur les ressources de l'ex-SIE de Fismes.
- Le renouvellement de 1,5% du linéaire de réseau par an

➤ Chiffrage via :

- Des devis ou études existants actualisés,
- La base de données IRH,
- Un taux fixe de 30% de subvention de l'AESN.

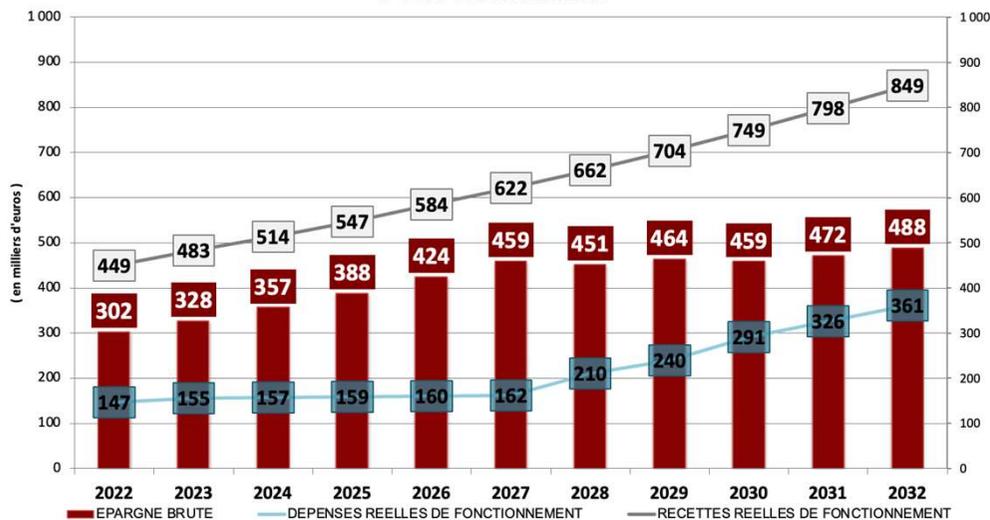
=> Besoin en investissement sur les 10 ans à venir : de 16 243k€ HT sur le périmètre projeté et pour un schéma complet de sécurisation quantitative et qualitative.

Simulation financière du scénario 2

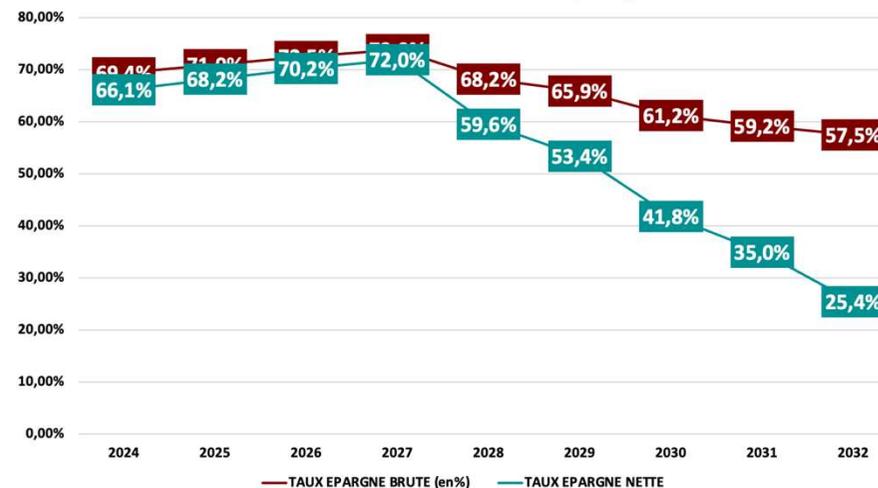
Synthèse financière	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032
RECETTES REELLES DE GESTION	513 569	546 603	584 346	621 808	661 700	704 182	749 422	797 598	848 901
évol n-1 en %	6,4%	6,4%	6,9%	6,4%	6,4%	6,4%	6,4%	6,4%	6,4%
RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	513 569	546 603	584 346	621 808	661 700	704 182	749 422	797 598	848 901
évol n-1 en %	6,4%	6,4%	6,9%	6,4%	6,4%	6,4%	6,4%	6,4%	6,4%
Recettes réelles de fonctionnement (hors AC)	513 569	546 603	584 346	621 808	661 700	704 182	749 422	797 598	848 901
évol n-1 en %	6,4%	6,4%	6,9%	6,4%	6,4%	6,4%	6,4%	6,4%	6,4%
DEPENSES REELLES DE GESTION	152 198	154 515	156 741	159 008	161 316	162 324	163 350	164 395	145 958
évol n-1 en %	1,7%	1,5%	1,4%	1,4%	1,5%	0,6%	0,6%	0,6%	-11,2%
DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	156 963	158 743	160 494	162 338	210 375	239 902	290 779	325 571	360 785
évol n-1 en %	1,3%	1,1%	1,1%	1,1%	29,6%	14,0%	21,2%	12,0%	10,8%
Recettes réelles de fonctionnement (hors AC)	156 963	158 743	160 494	162 338	210 375	239 902	290 779	325 571	360 785
évol n-1 en %	1,3%	1,1%	1,1%	1,1%	29,6%	14,0%	21,2%	12,0%	10,8%
EPARGNE DE GESTION	361 370	392 089	427 605	462 799	500 385	541 858	586 072	633 203	702 943
évol n-1 en %	8,5%	8,5%	9,1%	8,2%	8,1%	8,3%	8,2%	8,0%	11,0%
FRAIS FINANCIER	4 765	4 228	3 752	3 330	49 059	77 578	127 429	161 176	214 827
évol n-1 en %	-11,3%	-11,3%	-11,3%	-11,3%	1373,3%	58,1%	64,3%	26,5%	33,3%
EPARGNE BRUTE	356 606	387 860	423 852	459 469	451 325	464 280	458 642	472 027	488 116
évol n-1 en %	8,9%	8,8%	9,3%	8,4%	-1,8%	2,9%	-1,2%	2,9%	3,4%
DEPENSES D'EQUIPEMENT	0	0	589 000	1 903 000	1 995 000	1 943 000	1 510 000	2 221 000	1 357 000
évol n-1 en %	-100,0%	-	-	223,1%	4,8%	-2,6%	-22,3%	47,1%	-38,9%
RECETTES D'INVESTISSEMENT	0	0	0	0	0	0	0	0	0
évol n-1 en %	-100,0%	-	-	-	-	-	-	-	-
REMBOURSEMENT DE LA DETTE	17 174	15 240	13 524	12 002	57 231	88 458	145 576	193 240	272 475
évol n-1 en %	-11,3%	-11,3%	-11,3%	-11,3%	376,8%	54,6%	64,6%	32,7%	41,0%
EMPRUNT (dont refinancements)	0	0	0	1 317 265	870 905	1 567 177	1 196 934	1 942 213	1 141 359
évol n-1 en %	-	-	-	-	-33,9%	79,9%	-23,6%	62,3%	-41,2%
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT	339 432	-228 911	-178 672	-138 268	-730 000	0	0	0	0
FONDS DE ROULEMENT	1 403 843	1 174 932	996 260	857 992	127 992				
DETTE	152 709	137 469	123 944	1 429 207	2 242 882	3 721 601	4 772 959	6 521 932	7 390 816
EPARGNE BRUTE (en €)	356 606	387 860	423 852	459 469	451 325	464 280	458 642	472 027	488 116
TAUX EPARGNE BRUTE (en%)	69,44%	70,96%	72,53%	73,89%	68,21%	65,93%	61,20%	59,2%	57,5%
TAUX EPARGNE BRUTE (en%) hors AC	69,44%	70,96%	72,53%	73,89%	68,21%	65,93%	61,20%	59,2%	57,5%
TAUX EPARGNE NETTE (en%)	66,09%	68,17%	70,22%	71,96%	59,56%	53,37%	41,77%	35,0%	25,4%
CAPACITE DE DESENDETTEMENT (en années)	0,43	0,35	0,29	3,11	4,97	8,02	10,41	13,82	15,14

Simulation financière du scénario 2

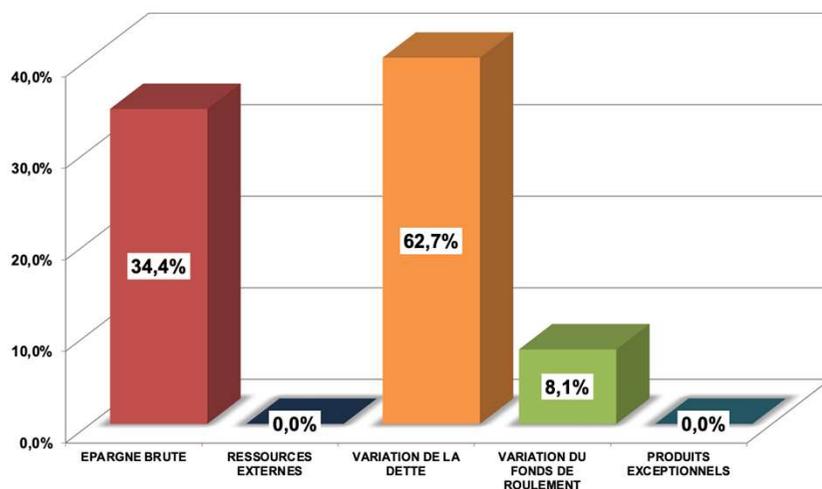
EVOLUTION DES DEPENSES ET DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT



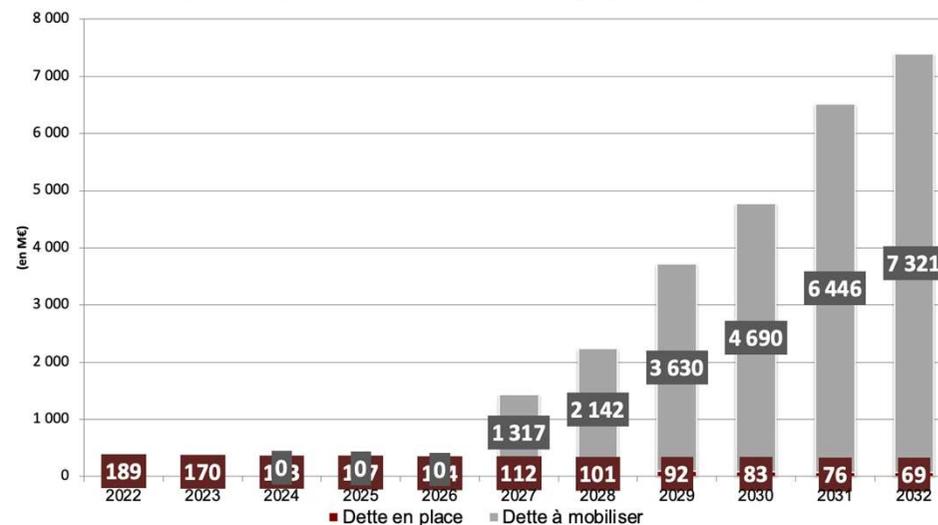
Evolution des taux d'épargne



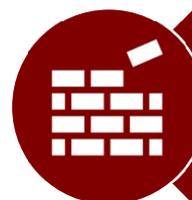
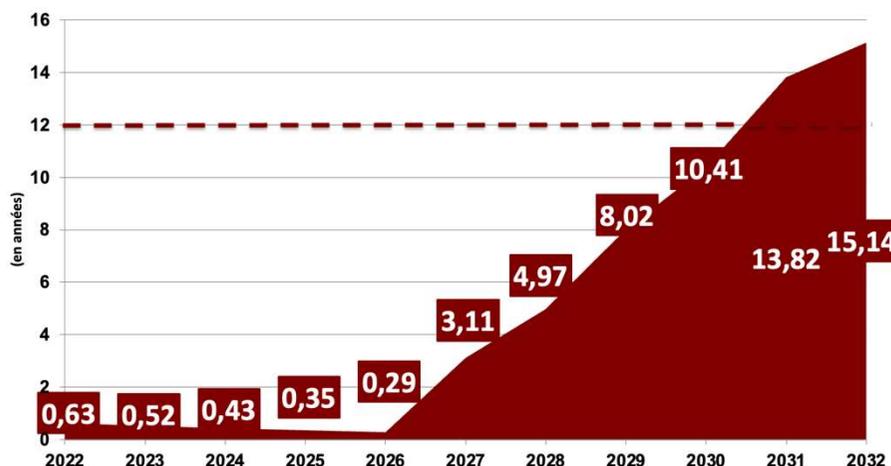
STRUCTURE DE FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS 2024-2032 EN CUMUL



EVOLUTION DE LA DETTE AU 31 DECEMBRE



EVOLUTION DE LA CAPACITE DE DESENDETTEMENT



Un besoin d'emprunt nouveau global à 8 M € pour financer les investissements.



Des recettes à la hausse pour pouvoir financer les frais d'emprunts sans danger pour la santé financière du service CC.



Une forte progression du prix de l'eau potable sur la période à consommation constante.
6,5% / an sur la période.

Conclusion sur la faisabilité du scénario 2

- Une **faisabilité juridique** plutôt simple
- Un **schéma de rationalisation et de sécurisation** qui se dessine et à priori faisable.
- **Le financement** des investissements nécessaires nécessite **une forte progression du prix de l'eau potable**. Malgré une bonne santé financière du territoire projeté, le manque d'envergure du budget et l'importance des travaux nécessaires au niveau de service demandent **un engagement financier important**.
- **Un scénario transitoire en attendant la création d'un syndicat mixte entre la CCVA et le SIE de Fismes voire le SIE de Beaurieux?**

3. Conclusion



Comparaison des deux scénarios

	Scénario 3 = transfert à d'autres EPCI	Scénario 2 = en propre via DSP
Pilotage de la compétence	Dépend du poids de la CCVA	Patrimonial et exploitation (via un bon suivi de la DSP)
Facilité de mises en œuvre juridique	Accord des autres EPCI	3 procédures de DSP + des prolongations
Besoin en ETP	Supporté par les autres EPCI	Recrutements pour le suivi uniquement
Harmonisation/maîtrise des tarifs et du niveau de service	Dépend du poids de la CCVA	Harmonisation maîtrisée dans le temps
Pilotage des travaux et des investissements	Dépend du poids de la CCVA	Patrimonial + Exploitation (Programmé et non programmé)
Responsabilités des élus	Supportée par les élus des autres EPCI	Partagée avec le délégataire
Proximité des usagers	A voir en fonction de la localisation et des modes de gestion des autres EPCI	En direct via la CCVA comme pour l'assainissement + délégataire
Besoin en expertise	Supporté par les autres EPCI	Support du délégataire + externe
Charge financière des investissements	Supportée par les autres EPCI	Augmentation des tarifs



Discutons !



MERCI